

Conseil national de l'alimentation



Communiqué de presse

Le Conseil national de l'alimentation rend public un avis qu'il vient d'adopter à l'unanimité sur la traçabilité et l'information relatives aux viandes porcines et aux produits de charcuterie pour répondre à une saisine des ministres en charge de l'agriculture et de la consommation.

Le rapport dresse un état des lieux des exigences légales et réglementaires, des initiatives volontaires prises par les opérateurs, de la mise en œuvre concrète de la traçabilité du secteur de l'alimentation animale à celui de la distribution. Enfin, une analyse des données socio-économiques met en relief les principales attentes des consommateurs et les problèmes de perception que rencontrent la viande de porc et les produits de charcuterie.

Cet état des lieux a permis de dégager 9 recommandations pour une meilleure information des consommateurs et dans le but de favoriser le retour à l'équilibre d'un marché qui connaît cycliquement des aléas économiques conjoncturels, et notamment les trois recommandations suivantes :

- Le Conseil estime que la reconnaissance de l'organisation interprofessionnelle par les pouvoirs publics est indispensable pour la filière porcine qui subit des influences externes et fluctuantes si elle souhaite garder un pouvoir décisionnel sur l'orientation et l'évolution des métiers qu'elle regroupe.
- Le Conseil estime qu'une identification individuelle des porcs selon des modalités identiques aux bovins est vraisemblablement peu fondée dans la mesure où les animaux sont élevés en bandes homogènes. Il estime qu'une identification par lot est donc plus appropriée mais que les mouvements d'animaux, notamment d'une bande à une autre, doivent être enregistrés. C'est pourquoi il souhaite qu'un projet de décret ayant cet objectif soit publié dans les meilleurs délais.
- Il estime que l'organisation d'une opération pilote, à l'instar de celle lancée dans la filière bovine à l'initiative du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales, contribuerait à une meilleure connaissance et à une meilleure appropriation des différentes solutions disponibles par les professionnels de la filière.

Rapport et avis disponibles sur les sites : www.conso.net/cna.htm

Contact : 01.42.98.98.94 / 01.49.55.80.78